

VOYAGES et SORTIES SCOLAIRES FACULTATIFS

ANNEXE FINANCIERE PREVISIONNELLE

ETABLISSEMENT : LYCEE CHAMPOLLION - LATTES

BUDGET N°2 Modification - Acte CA 6/12/2016 n° 19
2016/2017

Objet du voyage : VOYAGE EDUCATIF

Dates : du 13 au 17/03/2017

Destination : VALENCIA

Classes : 2nde et 1ère Euro Espagnol

Nombre d'élèves : 44

Professeur responsable : M APARICIO

Nombre d'accompagnateurs : 4

Nom du voyageur : EURO VOYAGES

1) Indiquer le mode de prise en charge des frais des accompagnateurs : ressources propres

Conformément à la circulaire 2011-117 du 03 août 2011, il ne peut y avoir de gratuité pour les accompagnateurs, celle-ci devant bénéficier à l'ensemble des participants ; ce financement ne peut provenir de façon directe ou indirecte des familles et doit être financé par les subventions des collectivités locales et territoriales, de l'Etat ou de l'Union européenne, ou par les ressources propres de l'établissement

2) Vote de la participation des familles par le CA (montant par élève) : 301,50

3) BUDGET PREVISIONNEL			
DEPENSES	Total	RECETTES	Total
VOYAGISTE ou AGENCE	13982,00	PARTICIPATION DES FAMILLES	
		Nombre élèves 44	
		Montant par élèves 301,50 €	13 266,00 €
Assurance annulation	495,42		
		SUBVENTIONS	
TRANSPORTS		Etat	0
		Collectivités territoriales	0
		Autres (préciser)	0
HEBERGEMENT : repas soir retour		DONS	
		FSE élèves	0
Entrées, visites		accompagnateurs	0
		Autres (préciser) élèves	
		accompagnateurs	
Frais divers		AUTRES RESSOURCES PROPRES	
			0
		BUDGET EPLE part accompagnateurs	1 211,42
			0
TOTAL DES DEPENSES	14 477,42 €	TOTAL DES RECETTES	14 477,42 €

4) Calcul du coût par personne : (total des dépenses / nombre de participants)

La participation des familles par élève ne doit pas être supérieure au coût par élève.

Coût par élève 301,6129167 Coût par accompagnateur 302,855

5) Régie (oui / non) : non Si oui, montant de la régie : 0
Nom du régisseur

6) Vote d'une charte des voyages (oui / non) : oui

7) Vote sur les modalités d'utilisation des reliquats des sorties / voyages (oui / non) : oui